

taire menace les États-Unis, la même menace pourrait tout aussi bien planer sur nous et se fait déjà sentir effectivement.

Certains néo-démocrates pourront rétorquer que le président Eisenhower parlait des officiers militaires qui, aux États-Unis, s'associaient aux grands financiers en matière d'approvisionnements. Le fait est que, d'après moi, les grandes sociétés et le gouvernement sont trop étroitement associés, ce qui n'est pas nécessairement dans l'intérêt du citoyen. C'est pourquoi je tiens à prévenir le gouvernement contre la tournure que peuvent prendre les événements. Inutile de préciser que cet amendement ne nuit en rien au but ultime que poursuit le gouvernement qui pourra quand même nommer des fonctionnaires au sein des conseils d'administration, s'il le juge à propos.

**M. l'Orateur suppléant (M. Richard):** Plaît-il à la Chambre d'adopter ladite motion?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

**M. l'Orateur suppléant (M. Richard):** Que tous ceux qui sont en faveur veuillent bien dire oui.

**Des voix:** Oui.

**M. l'Orateur suppléant (M. Richard):** Que tous ceux qui sont contre veuillent bien dire non.

**Des voix:** Non.

**M. l'Orateur suppléant (M. Richard):** Je déclare la motion rejetée.

**L'hon. M. MacLean:** Sur division, monsieur l'Orateur.

(La motion de M. Schumacher est rejetée.)

**M. l'Orateur suppléant (M. Richard):** Comme je le disais tout à l'heure, mettons maintenant aux voix l'amendement présenté précédemment par M. Saltsman et appuyé par M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre) qui propose que l'article 3 du bill C-184 visant à établir une société canadienne de télécommunications par satellite soit modifié en supprimant les mots «ainsi que les personnes qui seront à l'occasion, actionnaires de la Société» et en supprimant aussi les mots «sous forme de société par actions» et en insérant les mots «de la Couronne» après le mot «société». Plaît-il à la Chambre d'adopter ladite motion? Que tous ceux qui sont pour veuillent bien dire oui.

**Des voix:** Oui.

**M. l'Orateur suppléant (M. Richard):** Que tous ceux qui s'y opposent veuillent bien dire non.

**Des voix:** Non.

**M. l'Orateur suppléant (M. Richard):** A mon avis, les non l'emportent.

**Des voix:** Sur division.

(La motion de M. Saltsman est rejetée.)

**M. l'Orateur suppléant (M. Richard):** Il y a eu une décision antérieure au sujet de la motion n° 3 qui a été réservée par M. l'Orateur suppléant; la Chambre ne peut donc voter sur le troisième amendement.

**L'hon. Eric W. Kierans (ministre des Communications et ministre des Postes)** propose l'adoption du bill C-184, tendant à créer une Société de télécommunications par satellite pour le Canada, dont le comité permanent de la radiodiffusion, des films et de l'assistance aux arts a fait rapport avec amendements.

(La motion est adoptée.)

**M. l'Orateur suppléant (M. Richard):** Quand le bill sera-t-il lu pour la troisième fois?

**Une voix:** A la prochaine séance de la Chambre.

**Des voix:** Maintenant.

**M. Schumacher:** J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Je ne puis consentir à ce que le bill soit lu pour la troisième fois à la présente séance.

**M. l'Orateur suppléant (M. Richard):** Il sera lu pour la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

[Français]

#### LOI SUR LES SUBVENTIONS AU DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

##### STIMULANTS AUX POSSIBILITÉS D'EMPLOI PRODUCTIF

**L'hon. Jean Marchand (ministre de l'Expansion économique régionale)** propose que le bill C-202, Loi prévoyant des subventions au développement pour favoriser les possibilités d'emploi productif dans les régions du Canada où des mesures spéciales sont nécessaires pour promouvoir l'expansion économique et le relèvement social, soit lu pour la 2<sup>e</sup> fois et envoyé au comité permanent de l'expansion économique régionale.